

Projet d'établissement

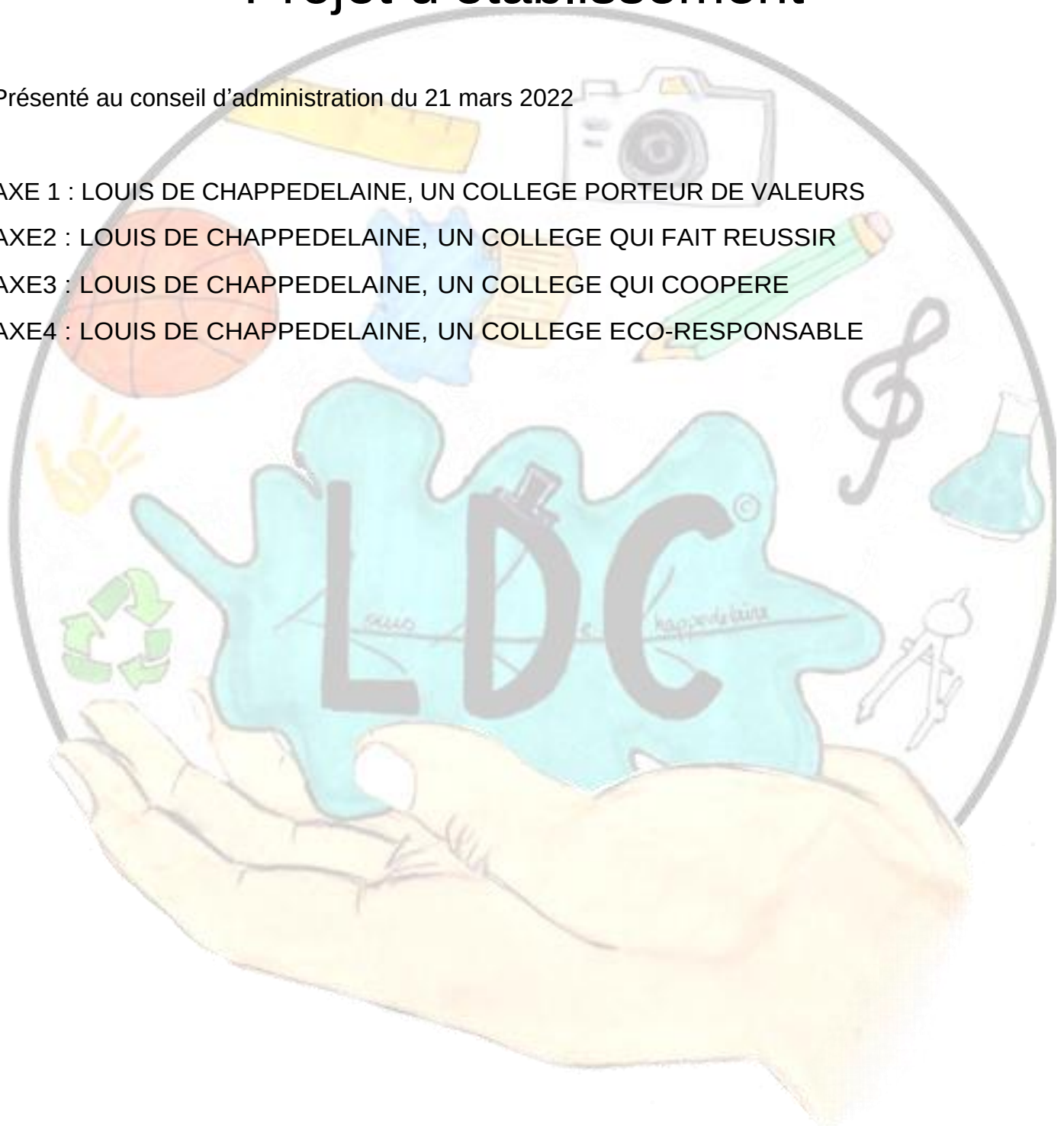
Présenté au conseil d'administration du 21 mars 2022

AXE 1 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE PORTEUR DE VALEURS

AXE2 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE QUI FAIT REUSSIR

AXE3 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE QUI COOPERE

AXE4 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE ECO-RESPONSABLE



AXE 1 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE PORTEUR DE VALEURS

- Objectif de l'axe 1 : Faire s'approprier par chaque élève, les valeurs de la république et du bien vivre ensemble.

Levier 1

Accompagner nos élèves, futurs citoyens responsables

- **Impliquer les élèves et les parents dans la vie démocratique**
 - ☞ Par l'appropriation des usagers, des différentes chartes et règlement intérieur : charte EPS, charte Informatiques, protocole Etude, silence on lit
 - ☞ Par la formations des élèves élus et/ou volontaires (délégués de classe, du CVC, éco-délégués).
 - ☞ Par la valorisation des projets portés par les élèves ou parents délégués, du CVC ou du CESC, pour favoriser la solidarité et le bien-être dans l'établissement
- **Favoriser des activités autour de l'expression de l'esprit critique**
 - ☞ Par la poursuite de projets transversaux du Parcours Citoyen (débat sous forme de jeux, à travers des clubs, vie de classe...)
 - ☞ Par l'éducation à la réflexion, le développement de l'esprit critique, notamment vis-à-vis de l'information issue des médias et du numérique et l'utilisation de modalités variées de débat écrit et oral.
 - ☞ Par un travail pédagogique et éducatif sur les compétences argumentatives.

Levier 2

Partager les principes de notre service d'éducation

- **Faire vivre les valeurs de la république : liberté, égalité, fraternité et le principe de laïcité**
 - ☞ Par l'appropriation du RI comme outil de liberté et donc de régulation.
 - ☞ Par l'appropriation des droits et devoirs de chacun comme principe fondateur du vivre ensemble.
 - ☞ Par la connaissance de l'Autre et de ses différences (lutte contre les discriminations)
 - ☞ Par l'apprentissage du respect d'autrui, des règles de vie en collectivité
 - ☞ A travers l'EMC mais aussi l'éducation aux médias et à l'information en partenariat avec le CDI
 - ☞ Par la mise en œuvre de pédagogies collaboratives, de l'entraide, du tutorat (dispositif de tutorat devoirs faits par exemple)

Levier 3

Refuser toutes formes de violences

- **Refuser toute forme d'incivilités et les agressions qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques**

- ☞ Par l'usage du règlement intérieur et des règles de vie de classe par les élèves et leurs familles
- ☞ Par l'appropriation par tous du projet annuel de Vie Scolaire
- ☞ Par des actions autour du domaine 3 du socle commun : la liaison CM2-6ème, le vivre ensemble...
- ☞ Par la réappropriation du langage et ses codes de civilité, de politesse et de courtoisie, principe du vivre ensemble.
- ☞ Par une utilisation plus efficace du numérique et de Pronote pour les punitions, les rapports d'incident et l'information aux familles
- ☞ Par une prévention du harcèlement et cyber harcèlement (pHARe)

- **Permettre l'expression des points de vue dans un contexte encadré et apaisé**

- ☞ Par l'éducation à l'expression orale et écrite, à la gestion des émotions et des conflits, à l'écoute.
- ☞ Par des projets permettant de développer des compétences psycho-sociales telles que la gentillesse ou l'empathie
- ☞ Par la présence instituée de lieux d'écoute bienveillante (vie scolaire, infirmerie, bureaux PsyEn ou Assistante Sociale mais aussi heures de vie de classe, groupe de paroles...)

Levier 4

Un climat favorable et valorisant l'engagement des élèves

- **Reconnaître l'individualité et les compétences, mêmes extrascolaires, de chacun des élèves**

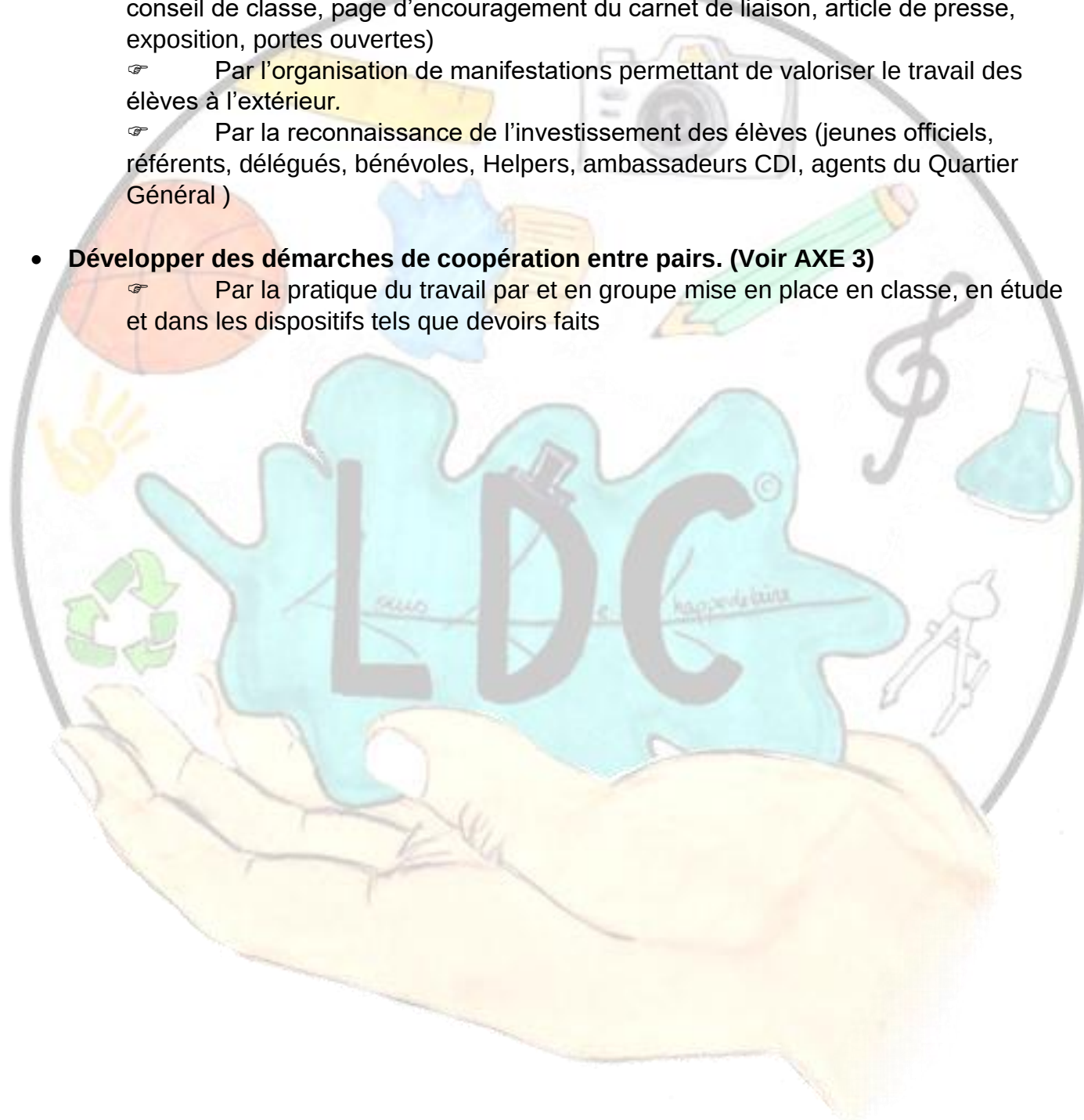
- ☞ Par la valorisation des Talents, des compétences et du travail de nos élèves pour permettre à chacun d'avoir une meilleure estime de lui-même (journée à thème, conseil de classe, page d'encouragement du carnet de liaison, article de presse, exposition, portes ouvertes)

- ☞ Par l'organisation de manifestations permettant de valoriser le travail des élèves à l'extérieur.

- ☞ Par la reconnaissance de l'investissement des élèves (jeunes officiels, référents, délégués, bénévoles, Helpers, ambassadeurs CDI, agents du Quartier Général)

- **Développer des démarches de coopération entre pairs. (Voir AXE 3)**

- ☞ Par la pratique du travail par et en groupe mise en place en classe, en étude et dans les dispositifs tels que devoirs faits



AXE2 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE QUI FAIT REUSSIR

- Objectifs de l'axe 2 : Faire mieux apprendre pour mieux réussir

Levier 1

S'appuyer sur les données et les évaluations pour progresser.

- ☞ Par l'organisation de devoirs communs dès la 4^{ème}.
- ☞ Par une explication des compétences aux élèves et parents quel que soit le cycle.
- ☞ Par une explicitation du rôle de l'évaluation et de l'auto-évaluation
- ☞ Par une réflexion collective et une clarification aux élèves et aux familles, autour des mentions attribuées en CC

Levier 2

Assurer la maîtrise du socle commun pour tous les élèves.

- **Reconnaitre la lecture comme compétence indispensable voire parfois non négociable**
 - ☞ Par un repérage des difficultés de lecture au début de 6^{ème} et une évaluation de la remédiation mise en œuvre
 - ☞ Par la continuation des temps de lecture imposé ou proposé (1/4 h lecture, rdv lecture, prix littéraire)
 - ☞ Par la volonté de tous de donner le goût de la lecture comme ouverture sur le monde, source d'imagination et de création, et surtout plaisir et découverte.
 - ☞ Par un affichage de la politique documentaire partagé par les équipes pédagogiques et éducatives
 - ☞ Par la poursuite de l'attribution d'un AED référent CDI, assistant documentaire de la professeure documentaliste.
 - ☞ Par la collaboration et le lien établi entre la professeure documentaliste et le service vie scolaire.
 - ☞ Par l'engagement financier de l'établissement sur la politique documentaire
- **Apprendre à apprendre en garantissant l'équité entre les élèves.**
 - ☞ Par une aide personnalisée basée sur une acquisition de compétences transversales.
 - ☞ Par l'accompagnement des élèves en AP et avec la mise en place de dispositifs comme le soutien, le tutorat entre pairs, étude individualisée, SOS, les devoirs faits
 - ☞ Par un travail construit et interdisciplinaire sur les compétences orales à développer chez nos élèves.
 - ☞ Par une réflexion collective au sein de la communauté scolaire sur le travail personnel et les outils pour apprendre

Levier 3

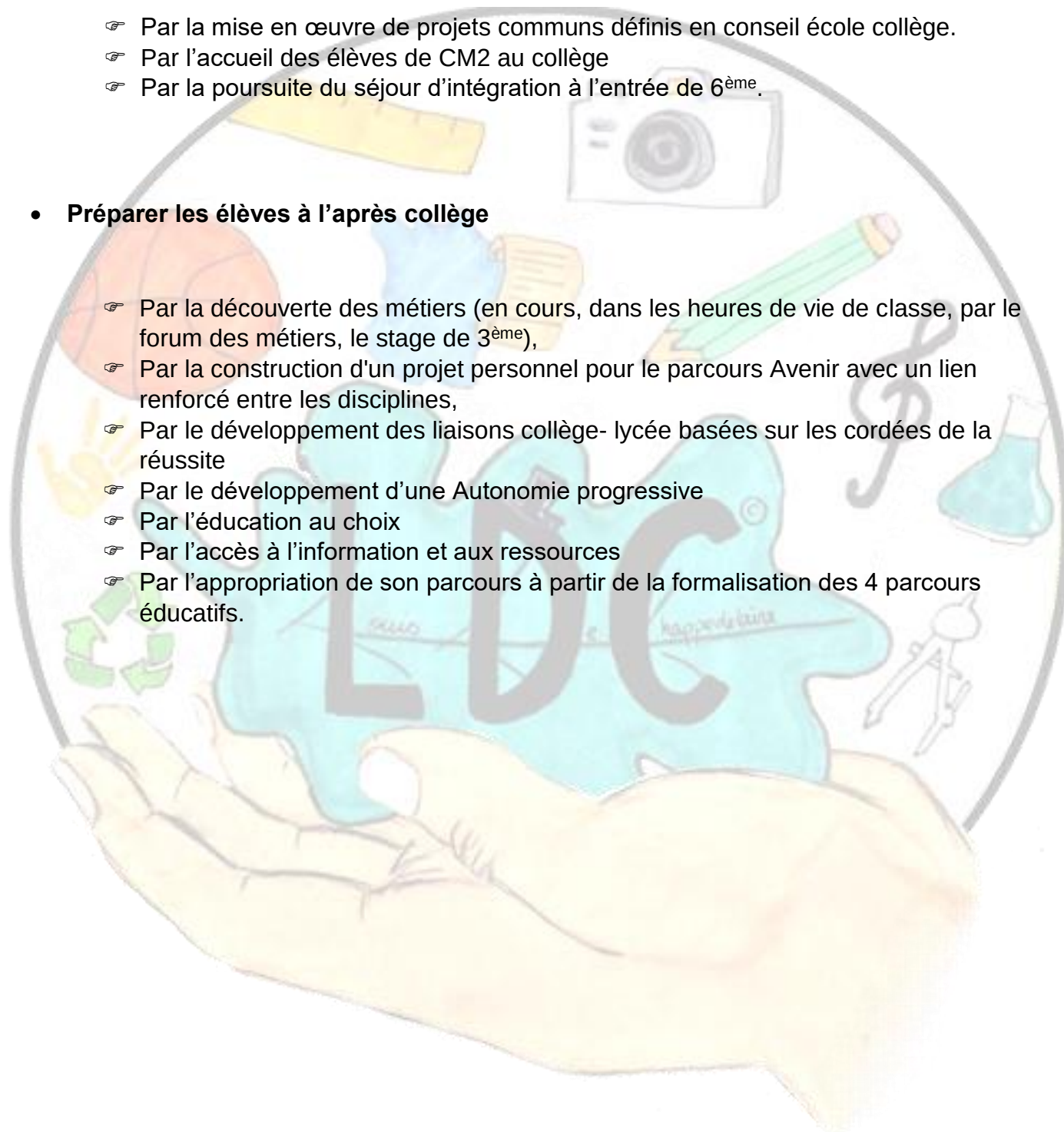
Rendre acteur de son orientation

- **Préparer les élèves à l'entrée au collège**

- ☞ Par la mise en œuvre de projets communs définis en conseil école collège.
- ☞ Par l'accueil des élèves de CM2 au collège
- ☞ Par la poursuite du séjour d'intégration à l'entrée de 6^{ème}.

- **Préparer les élèves à l'après collège**

- ☞ Par la découverte des métiers (en cours, dans les heures de vie de classe, par le forum des métiers, le stage de 3^{ème}),
- ☞ Par la construction d'un projet personnel pour le parcours Avenir avec un lien renforcé entre les disciplines,
- ☞ Par le développement des liaisons collège- lycée basées sur les cordées de la réussite
- ☞ Par le développement d'une Autonomie progressive
- ☞ Par l'éducation au choix
- ☞ Par l'accès à l'information et aux ressources
- ☞ Par l'appropriation de son parcours à partir de la formalisation des 4 parcours éducatifs.



AXE3 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE QUI COOPERE

- Coopérer pour mieux apprendre. Apprendre à mieux coopérer

Levier 1

Développer la coopération entre les élèves

- **Valoriser et soutenir le travail coopératif des élèves du collège :**
 - ☞ Par l'aménagement des salles favorisant la coopération.
 - ☞ Par l'apprentissage de la coopération et la compréhension de ses vertus.
 - ☞ Par la mise en œuvre de dispositifs permettant la coopération (devoirs faits par exemple)
- **Valoriser et soutenir le travail coopératif des élèves d'établissement différents :**
 - ☞ Par la continuité de la liaison CM2/6^{ème}
 - ☞ Par le tutorat entre lycées et élèves de 4^{ème} 3^{ème}

Levier 2

Soutenir le travail collaboratif au sein de la communauté éducative

- **Faire connaître et valoriser le travail collaboratif des adultes pour une meilleure cohérence d'ensemble**
 - ☞ Par la participation active à des projets transdisciplinaires et interdisciplinaires
 - ☞ Par la démarche de labellisation permettant de s'unir autour d'un même projet (EEDD ; EAC)
 - ☞ Par une structuration de l'EPL favorisant les échanges professionnels
 - ☞ Par une redéfinition du conseil pédagogique
 - ☞ Par une réflexion autour de l'heure banalisée du vendredi
 - ☞ Par l'automatisation d'un secrétaire de séance ou d'un support pour chaque réunion
 - ☞ Par la formalisation des projets et actions communicables à la communauté scolaire
 - ☞ Par la redéfinition des conseils d'enseignement (objectif, temporalité, traces)
- **Valoriser et soutenir le travail coopératif entre enseignants d'établissement différents :**
 - ☞ Par la coopération intra cycle 3.
 - ☞ Par la coopération dans le cadre des cordées de la réussite
 - ☞ Par la création et la communication d'un calendrier annuel

Levier 3

Collaborer avec les parents = coéduquer

- **Informez, collaborez et associez un des partenaires de l'Ecole : les parents**
 - ☞ Par le soutien et la participation active des parents sur des thèmes transversaux
 - ☞ Par l'information étroite et continue entre le collège et les représentants de parents
 - ☞ Par l'appropriation des outils de communication (carnet de liaison, mail, pronote)
 - ☞ Par des actions sur des moments forts de la vie du collège : forum, remise du DNB...
 - ☞ Par la légitimation des parents délégués et représentants aux instances
 - ☞ Par la poursuite du questionnaire parents pré conseil de classe.
 - ☞ Par l'accueil ritualisé, en début d'année scolaire, des parents d'un élève besoin éducatif particulier.
- **Faire appel aux parents sur des sujets relevant de leurs compétences professionnelles**
 - ☞ Par la mise en œuvre de forums de formations
 - ☞ Par la mise en œuvre de rencontre sur des thématiques (café parents par exemple)

Levier 4

Renforcer la coopération avec les partenaires

- **Identifier les partenaires pour mieux coopérer**
 - ☞ Par la mise en place de projets pédagogiques tournés vers l'étranger et/ou des projets culturels
 - ☞ Par la collaboration avec des acteurs du milieu sportif
 - ☞ Par la mise en place de relation entreprise collège en plus du stage d'observation en entreprise sur les niveaux 3^{ème} et 4^{ème}
 - ☞ Par la signature de conventions d'interventions dans le collège (Lieu-Dit, Lamballe Terre et Mer)
 - ☞ Par la place des partenaires dans les instances (ex : CESC)
- **Poursuivre les temps forts dans la vie du collège**
 - ☞ Par des temps artistique et culturels
 - ☞ Par la participation à des concours « institutionnels »
 - ☞ Par l'évaluation de ces actions (type sondage Pronote)
 - ☞ Par la régularité des réunions CESC afin d'anticiper les besoins des élèves et les actions temps forts

AXE4 : LOUIS DE CHAPPEDELAINE, UN COLLEGE ECO-RESPONSABLE

Comprendre les enjeux de l'agenda 2030 (quels sont les grands enjeux de l'agenda 2030 ?). En devenir acteur

Levier 1 :

Sensibiliser au développement durable et aux dérèglements climatiques.

- **Comprendre les enjeux**

- ☞ Par une sensibilisation en classe dans plusieurs disciplines.
- ☞ Par des débats autour des conséquences

- **Agir contre le gaspillage**

- ☞ Par un travail autour du gaspillage énergétique
- ☞ Par la réflexion autour du gaspillage alimentaire

- **S'engager dans des actions collectives éco-citoyenne**

- ☞ Par l'élection d'éco-délégués dans chaque classe pour mobiliser tous les élèves dans le cadre du Parcours citoyen
- ☞ Par les projets menés dans les EPI ou clubs

Levier 2 :

Prendre soin de soi, des autres

- **Lutter contre toutes les discriminations, en particulier femme homme**

- ☞ Par l'application du protocole pHARe
- ☞ Par un travail sur les créneaux spécifiques EMI
- ☞ Par la réalisation des actions proposées par le CVC

- **S'approprier le parcours santé**

- Par la connaissance de soi pour préparer des défis, sportifs ou autres.
- Par la compréhension des règles d'une alimentation équilibrée et saine.
- Par les actions de préventions proposées par le CESC à partir du repérage des besoins des élèves (observation, écoute, témoignage, tableau d'indicateurs)
- Par l'obtention du PSC1, des ASSR, du « savoir nager »
- Par des actions permettant de se valoriser pour une meilleure estime de soi.
- Par un travail spécifique autour de l'éducation à la sexualité et au relation homme/femme ou fille/garçon.